

Le 26 février 2026

**Aux membres de la communauté éducatiue
– enseignants, personnels et familles –
de l'ensemble scolaire La Salle Félix Aunac**

Objet : changement de direction au collège, à partir du 1^{er} mars 2026

Madame, Monsieur,

Par une lettre datée du 5 février 2026, le Frère Visiteur-Provincial Jean-René GENTRIC a mis fin à la mission de chef d'établissement du collège La Salle Félix Aunac qu'il avait confiée à M. Jean BOURROUSSE le 1^{er} juillet 2024.

Cette décision fait suite à un signalement en Justice porté à la connaissance de l'Autorité de tutelle concernant l'exercice de fonctions exercées précédemment par M. Jean BOURROUSSE

Les éléments que nous venons d'évoquer ne concernent pas l'établissement La Salle Félix Aunac.

Soucieuse de préserver un climat de confiance et de sérénité au sein de la communauté éducatiue, l'Autorité de tutelle a pris cette décision par principe de précaution afin de garantir le bon déroulement de la fin de l'année scolaire. M. Jean BOURROUSSE bénéficie bien sûr de la présomption d'innocence.

A partir de ce 1^{er} mars 2026 et dans l'attente de la nomination d'un nouveau chef d'établissement pour l'année scolaire 2026-2027, le Frère-Visiteur Provincial Jean-René GENTRIC confie la direction par intérim du collège La Salle Félix Aunac à M. Antoine YESTE, actuel chef d'établissement de l'école primaire. Nous remercions M. YESTE pour sa disponibilité et son sens du service.

Afin d'aider M. YESTE dans sa responsabilité au périmètre étendu, Mme Anne-Marie DOUMIC, enseignante à l'école, a accepté d'assurer la coordination pédagogique et organisationnelle de l'école. Nous la remercions, elle-aussi, pour sa disponibilité et son engagement fidèle au service de l'établissement.

Au collège, Mme Nathalie LEGRAND, directrice-adjointe, aidera M. YESTE dans sa mission.

Nous savons pouvoir compter sur vous pour poursuivre le travail initié cette année et tout mettre en œuvre pour que la fin de l'année scolaire se déroule dans les meilleures conditions pour tous les élèves et les adultes de la communauté éducatiue de l'école et du collège.

Bien sûr, je reste disponible pour chacun d'entre vous.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mon soutien et de mes sentiments les meilleurs.



Frère Vincent de LEGLISE
Délégué de Tutelle